

CONSEIL MUNICIPAL du 9 novembre 2019

Présents : Marie-Paule CHAZAL, Odile VELLET, Sylvie BURLLOT, Maïté BARBECOT, Maria SENECAIRE, Christian PAILLOUX, Gérard GUITTARD Thierry VALLEIX, Julien ADAMI, Arnaud LAPRA, Patrice LÉBOUCHARD, Jean-Luc MIOCHE

Excusés : Jacques MANDON (pouvoir à Patrice LÉBOUCHARD), Arlette GENDRONNEAU (pouvoir à Arnaud LAPRA)

Absent : Guy GALLAIS

Secrétaire de séance : Maria SENECAIRE

ORDRE DU JOUR

- 1 Point Communauté de Communes
- 2 Délibération Indemnité Comptable du Trésorier
- 3 Recensement 2020
- 4 R.G.P.D. groupement de commandes Mond'Arverne
- 5 Demande subvention Façade / Toiture
- 6 Délibération cession tracteur tondeuse
- 7 Informations diverses

1- Point Communauté de Communes

Site de Pessade

Concernant la fin prématurée du site de Pessade annoncée par voie de presse, et suite au dernier conseil municipal, lecture est faite de la motion pour le maintien de l'activité à Pessade qui sera adressée à Mond'Arverne Communauté pour diffusion à l'ensemble des communes.

Le maire d'Aydat a également rédigé ses inquiétudes dans un courrier envoyé à MAC en soulevant la problématique liée aux subventions perçues avec le risque de devoir rembourser. Les élus de cette commune ont demandé à Pascal Pigot qu'un débat soit prévu au prochain Conseil Communautaire et que l'organisation d'une réunion avec l'ensemble des partenaires (département, région...) soit programmée.

Lors du dernier comité de direction de l'Office de Tourisme, Carole Bonnet, chargée des activités économiques et touristiques annonce la rencontre prochaine avec 5 porteurs de projet sur Pessade, mais aucun nom n'est cité.

Les chiffres d'affaire autour de Pessade pour la période d'été 2019 sont pour autant en hausse :

- Au niveau des activités proposées : CA 2019 = 99 987 € / CA 2018 = 97 088 €
- Au niveau du restaurant : CA 2019 = 58 089 € / CA 2018 = 47 296 €

Néanmoins, la structure accuse un déficit annuel avoisinant les 158 000 €.

Le départ de Saulzet-le-froid, et donc de Pessade de MAC, apporte un nombre important de questions notamment sur le devenir des contrats existants (personnels titulaires et contractuels), celui du Pôle Pleine Nature, les subventions à rembourser, les ressources humaines utilisées par l'OT pour certaines missions dédiées à Pessade comme la billetterie, la communication..., et aussi les dépenses engagées jusqu'au 31/12/2019.

Points abordés lors du dernier conseil communautaire

- Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

Une association vient d'être créée pour assurer l'exploitation du MAB. Elle intègre 8 élus de MAC dont Pascal Pigot, et différents collègues : collègues d'experts institutionnels, scientifiques et touristiques. Nous déplorons l'absence d'information et de communication envers les élus du territoire.

- Finances

Un point est fait sur les écritures liées aux garanties d'emprunt, aux remboursements effectués aux communes d'Aydat liés aux ALSH, et recettes de régies, et aux demandes de subventions dans le cadre des lectures publiques.

Il est important de suivre ces remboursements car nous sommes également concernés au niveau du CLSH.

- AVAP et PLU

L'AVAP et le PLU de la commune de la Sauvetat ont été approuvés, ainsi que les modifications des PLU du Crest et de Chanonat, et l'acquisition d'un immeuble non bâti à Orcet (convention de gardiennage).

A noter la prise de parole du maire d'Orcet, où il fait part de son inquiétude au sujet de l'emprise du cône de vue de Gergovie sur la commune d'Orcet, car des projets d'investissement validés deviennent aujourd'hui impossibles.

- Equipe PDI

Christian PAILLOUX demande si notre commune aurait des besoins spécifiques pour 2020 qui pourraient éventuellement être réalisés par l'équipe PDI. Pour rappel, elle peut mener différentes actions dans les domaines de maçonnerie, de débroussaillage... pour un montant de 500 € / semaine / équipe.

- Rencontre avec la préfecture le 29/11/2019

A cette occasion, il est demandé de faire remonter toutes les questions relatives aux services de l'Etat ; peut-être est-ce le moment d'évoquer le sujet du Clos d'Issac ?

A ce sujet, Christian PAILLOUX annonce qu'une étude sur le Clos d'Issac a été validée par MAC dans le cadre d'un appel à projet MASSIF CENTRAL. Le CM demande que cette nouvelle étude s'appuie sur les études précédemment menées.

Par ailleurs, Christian PAILLOUX rappelle que le festival d'ici et d'ailleurs aura lieu les 15 et 16 juin 2020 au Clos d'Issac.

2- Délibération Indemnité Comptable du Trésorier

Ces indemnités s'élèvent à 333.97€.

Après délibération le conseil vote à l'unanimité le montant de ces indemnités.

3- Recensement 2020

Nous devons recruter 3 agents recenseurs pour l'année 2020 sur une période de janvier à février, pour une durée d'environ 3 semaines.

Christian PAILLOUX remercie de nouveau les personnes qui ont pris en charge le précédent recensement, pour le sérieux du travail réalisé. Il rappelle que de cette rigueur, en découlent les subventions de l'Etat perçues par la commune.

Les personnes intéressées doivent disposer de suffisamment de temps libre, en journée et soirée, et peuvent s'adresser à Christian PAILLOUX pour tout complément d'information.

4- R.G.P.D. groupement de commandes Mond'Arverne

Le RGPD, Règlement Général sur la Protection des Données, encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne. Ce nouveau règlement s'inscrit dans la continuité de la Loi Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant. Collecter et traiter des données personnelles implique avant tout d'informer les personnes sur ce que l'on fait de leurs données et de respecter leurs droits.

Afin de répondre à cette obligation, MAC nous propose un regroupement de commandes. La proposition présentée se chiffre à 900 € / an avec un engagement de 3 ans.

Le CM souhaite une étude approfondie de la proposition avant d'adhérer à ce regroupement.

5- Demande de subvention façade / toiture

Deux nouveaux projets sont présentés en CM et respectent les critères d'attribution sur la commune de Saint Saturnin. Il s'agit de 2 projets de réfection de façade :

- SCI JP Hamard / rue Principale
- JP Hamard / rue des Farges

La mise en valeur du patrimoine répond aux attentes de la commune, le CM valide la demande de subvention communale et transmet les dossiers à la région.

6- Délibération cession tracteur tondeuse

Le tracteur tondeuse est hors service ; le coût des réparations est très élevé et non satisfaisant. Nous avons reçu une demande d'achat de 200 € en l'état.

Cession validée à l'unanimité

Le remplacement de ce véhicule doit être envisagé et son coût est à prévoir au prochain budget prévisionnel.

7- Questions diverses

- Un **appartement T4** se libère à la Grange Angéline pour fin décembre/début janvier : les personnes intéressées peuvent se signaler en mairie, mais la demande de logement est à faire en direct auprès de Logidôme.

- **Location salle des fêtes de Chadrat** : Nous constatons une forte demande de location de la salle des fêtes de Chadrat. Malheureusement, de nombreuses nuisances nous sont signalées : nuisances sonores lors de déambulement dans les rues, d'intrusions dans les jardins... Cela s'est notamment produit lors des 2 dernières locations. Pour faire face à ces débordements, il est prévu :

- De suspendre toute location (hors réservations déjà fixées) pendant les 2 mois à venir ;
- De refuser les nouvelles demandes de location aux personnes pour lesquelles des incidents ont été constatés ;
- De revoir le contrat d'engagement en stipulant des consignes précises en vertu de la tranquillité du voisinage

- **Bistrot d'ici** : Lecture est faite d'un courrier concernant le compte-rendu du CM du 12 janvier 2019 faisant état de soit-disants « avantages » faits au Bistrot d'ici en opposition à La Toison d'Or. Aucun débat engagé.

- **Arrêt de bus scolaire à Chadrat** : De nombreux enfants empruntent la route principale de Chadrat pour se rendre à l'arrêt de bus. Le bus, quant à lui, est contraint de faire demi-tour place de la Gazenne. Il est donc demandé la création d'un nouvel arrêt de bus place de la Gazenne, lieu du demi-tour afin d'éviter à ces enfants de circuler sur la route entre la place de la gazenne et l'arrêt actuel. Une demande sera formulée au Conseil Département, service des transports scolaires.

- **Travaux**

- Chemin de Naja : les travaux de création de 7 chicanes prévus cette semaine ont été repoussés suite aux conditions météo.
- Accessibilité : le marquage de stationnement vers l'église et les travaux de reprise de la fenêtre de l'aile droite de la mairie par l'entreprise Sanchez, sont programmés.
- Poteaux électriques route de Chadrat : la demande de retrait est toujours en cours.
- Sécurité route de Champeix : le retour de l'expérimentation doit être présenté aux élus et aux riverains concernés. La date est à définir.
- Rue de la Chantelle : le matériel pour la mise place des pieds de vigne est acheté, et les travaux sont prévus pour cet hiver par l'équipe technique.

- **Fleurissement :**

- Des pensées ont été plantées aux monuments aux morts pour la cérémonie du 11 novembre.
- Concours départemental : remise des prix prévu le 5 décembre à 17h à Orcines.

- **Cérémonie du 11 novembre :** Départ défilé Saint Saturnin à 9 h, suivi d'une dépose de gerbe à Chadrat.

- **Fonds Solidarité Logement**

Le FSL est une aide financière qui vise à aider les personnes rencontrant des difficultés financières à accéder au logement ou à s'y maintenir.

Il s'agit d'un dispositif national géré au niveau départemental par le conseil départemental.

Clermont Auvergne Métropole a pris la compétence FSL sur son territoire depuis le 01/01/2019, et le département demeure compétent sur le reste du territoire départemental, hors métropole.

Le CD 63 sollicite l'ensemble des collectivités afin d'apporter une contribution à ce fonds.

Pour info, sur notre commune, le FSL est intervenu :

- sur 2016 : au bénéfice de 7 ménages pour un montant total d'aide de 4 238 €
- sur 2017 : au bénéfice de 5 ménages pour 2 175 €
- sur 2018 : au bénéfice de 7 ménages pour 5 403 €

La question posée : souhaitons-nous contribuer à ce fonds ?

Nous participons déjà, par le biais du CCAS, aux demandes émanant des services sociaux du département et de façon subsidiaire. Il serait difficile voire impossible au vu de notre budget de contribuer à ce fonds, et à tous les autres dispositifs existants. Est-ce à la commune de financer les fonds départementaux ?

- **SIVOS / secrétariat**

Face à l'urgence de la vacance de poste, Nathalie Batisse, ATSEM a accepté de modifier son emploi du temps et de le répartir sur son poste actuel (10h) et le secrétariat (5h).

- **Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie :**

La visite du site est prévue samedi 7 décembre. Départ 9h30 place de la mairie. S'inscrire individuellement.

La séance est levée à 11 h.

